

L'enfant, enjeu et grande victime des déchirements entre parents

Un conflit violent et non maîtrisé entre les parents autour de leur enfant, telle la petite Elise, peut durablement le traumatiser, souligne une association qui tente d'aider les jeunes ayant vécu cette situation et les parents séparés à savoir gérer leurs désaccords.

"Elise est encore petite, elle aime aussi fort son père que sa mère. Mais des années après, elle aura intériorisé la haine distillée par un des deux parents et va rejeter l'autre. Il est là le vrai danger", explique Olga Odinetz, présidente de l'association contre l'aliénation parentale (**Acalpa**).

Elise, retrouvée dimanche en Hongrie avec sa mère, avait été enlevée par celle-ci le 20 mars. La fillette avait déjà été emmenée en Russie par sa mère en 2007 après la séparation du couple, puis enlevée en Russie par son père qui l'avait ramenée en France.

L'Acalpa travaille surtout sur les conflits entre parents en France. Mme Odinetz souligne qu'il est "peut-être plus facile d'arrêter quelqu'un en Hongrie que de contraindre une mère ou un père qui refuse le droit de visite et d'hébergement à l'autre parent".

Le psychiatre Paul Bensussan, spécialiste de l'aliénation parentale, décrit "des manipulations plus ou moins subtiles" d'un des parents pour faire en sorte de "rompre le lien qui unit l'enfant à l'autre parent (...) qu'il y ait rapt ou pas".

Il prend l'exemple d'une mère qui lui explique que son enfant est très perturbé dès qu'il doit aller voir son père: "Pour le rassurer, elle lui dit que c'est la justice qui l'impose, ou que sinon elle ira en prison... Au lieu de lui dire: « Ton papa t'aime même si nous nous sommes séparés ».

On laisse s'installer une vision manichéenne des parents: "L'enfant grandit dans la conviction que l'autre parent a été uniquement négatif", et "un trouble identitaire peut s'installer puisqu'on l'ampute de 50% de son identité", poursuit le psychiatre.

L'Acalpa, pour laquelle travaillent des bénévoles eux-mêmes en rupture de liens avec leurs enfants, propose soutien et informations aux parents ainsi qu'aux enfants.

"Nous pouvons intervenir dans des cas de conflits parentaux lors d'une séparation, quand les parents viennent nous voir. Nous essayons alors de montrer qu'un enfant a besoin de ses deux parents et que même si on gagne au tribunal, on n'a rien résolu avec l'enfant", explique Mme Odinetz.

"Nous aidons aussi les jeunes, qui ont été soustraits à l'autorité de l'un de leur parent mais font la démarche de revenir vers lui quelques années après" notamment en les préparant "aux difficultés qu'ils vont devoir affronter", explique-t-elle.

Mais dans le cas d'Elise, l'Acalpa peut seulement donner des informations et accompagner les proches de la fillette, s'ils le demandent.

Olga Odinetz dénonce d'ailleurs "un vide au niveau du soutien et de l'accompagnement", car "la loi prévoit la possibilité d'une médiation, mais les

magistrats l'utilisent trop peu".

La Défenseure des enfants, Dominique Versini, estime aussi qu'"on n'aide pas suffisamment les parents à s'entendre" pour l'éducation des enfants. L'idéal serait, selon elle, de rendre "obligatoire" une médiation familiale dans tous les divorces pour aider les parents à se mettre d'accord ce qui "limiterait les traumatismes de l'enfant".

En Suède, la médiation est obligatoire et gratuite, alors qu'en France, sur 360.000 séparations en 2006 soumise au juge des Affaires familiales, une médiation a été ordonnée dans seulement 1% des cas, selon Mme Versini.